

CONSEIL
SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION

La complexité du système éducatif

sous le regard du Conseil supérieur de l'éducation

Sommaire

Mars 2025



Québec 

La reproduction de ce document est autorisée à des fins éducatives ou de recherche à condition que l'extrait ou l'intégralité du document soit reproduit sans modification.

La mention de la source est obligatoire.

Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec, qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Vous pouvez obtenir cette autorisation en formulant une demande au Conseil supérieur de l'éducation à l'adresse suivante: conseil@cse.gouv.qc.ca.

Vous pouvez consulter l'avis à l'adresse www.cse.gouv.qc.ca ou, pour en obtenir une copie électronique, vous pouvez présenter une demande au Conseil supérieur de l'éducation à: conseil@cse.gouv.qc.ca

Coordination, recherche et rédaction

Nadine Forget-Dubois, coordonnatrice

Recherche et rédaction

Hugo Couture, agent de recherche

Contribution à la recherche

Niambi Batiotila, agent de recherche

Hermann Enomana, agent de recherche

Michela Claudie Ralalaitiana, agente de recherche

Jean Rousseau, agent de recherche

Révision linguistique

Des mots et des lettres

Comment citer cet ouvrage :

Conseil supérieur de l'éducation (2025). *La complexité du système éducatif sous le regard du Conseil supérieur de l'éducation – Sommaire, Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2023-2025*, Québec, Le Conseil, 11 p.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN : 978-2-555-00446-7 (version imprimée)

978-2-555-00447-4 (version PDF)

© **Gouvernement du Québec, 2025**

Ce document a été produit dans l'esprit d'une rédaction épicène, c'est-à-dire d'une représentation équitable des femmes et des hommes.



Ce document est imprimé sur du papier entièrement fait de fibres recyclées de postconsommation.

Dans son rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2023-2025, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) poursuit deux objectifs. D'abord, il propose une **démonstration de la complexité du système éducatif québécois et de l'apport de son regard unique sur celle-ci**, qui s'est avéré un outil efficace permettant de bien analyser les problèmes épineux du domaine de l'éducation au Québec et de suivre leur évolution. Ensuite, il souhaite contribuer à enrichir le fonctionnement des organismes qui, comme le prévoient certains articles du projet de loi 23, auront à se pencher sur le système éducatif : le Conseil de l'enseignement supérieur (CES), qui résultera de la transformation du CSE, et l'Institut national d'excellence en éducation (INEE).

Par un retour historique sur l'évolution du système éducatif québécois depuis la commission Parent, ce rapport illustre la complexité croissante de ce dernier au fil des décennies. Suivant la volonté de rendre accessible l'éducation pour toutes et tous, notamment les groupes traditionnellement moins bien desservis que les autres, les services éducatifs ont dû s'adapter et se transformer pour faire face à la diversification de la population apprenante. Parallèlement, les attentes envers le système éducatif ont grandi et se sont multipliées de la part d'une population plus scolarisée et plus diversifiée socialement et culturellement que par le passé, dans laquelle cohabitent des conceptions variées des finalités de l'éducation. S'ajoutent à cela la perte de repères traditionnels largement partagés et le recul des autorités morales au profit d'un accent sur le développement de l'individualité, ce qui a remis en question les consensus sociaux.

Dans ce contexte mouvant, la question des finalités de l'éducation se pose, alors que leur définition ne fait pas consensus dans la population. Il est également de plus en plus difficile d'harmoniser les programmes éducatifs, les attentes des parents et les besoins individuels des apprenantes et des apprenants ainsi que de la société. **Cette complexité qui définit les systèmes éducatifs contemporains résulte donc de la nécessité de répondre à des attentes diversifiées et de gérer une organisation partiellement décentralisée et ramifiée, tout en naviguant dans un contexte de valeurs et de repères sociaux en constante évolution.**

Dans son rapport, le CSE explore les moyens d'affronter les problèmes d'une complexité hors norme, dits « problèmes épineux », auxquels le système éducatif québécois est confronté. Le Conseil s'attache à démontrer l'apport de l'approche transversale et systémique unique qu'il a adoptée pour faire face à ces problèmes et qui a fait de lui un acteur incontournable. Le rapport conclut que cette approche s'est avérée judicieuse et a permis d'analyser bien des problèmes épineux de l'éducation au Québec et de suivre leur évolution au cours des 60 dernières années. L'exercice consistant à définir ce qu'est la complexité éclaire rétrospectivement les travaux du CSE et prospectivement ceux du futur CES. Selon le CSE, une collaboration entre les deux organismes à venir (CES et INEE) permettrait de conserver les avantages d'une vision transversale et systémique pour appréhender toute la complexité de l'éducation. Cette collaboration gagnerait également à s'étendre à d'autres organismes et personnes.



1 Une définition de la complexité du système éducatif

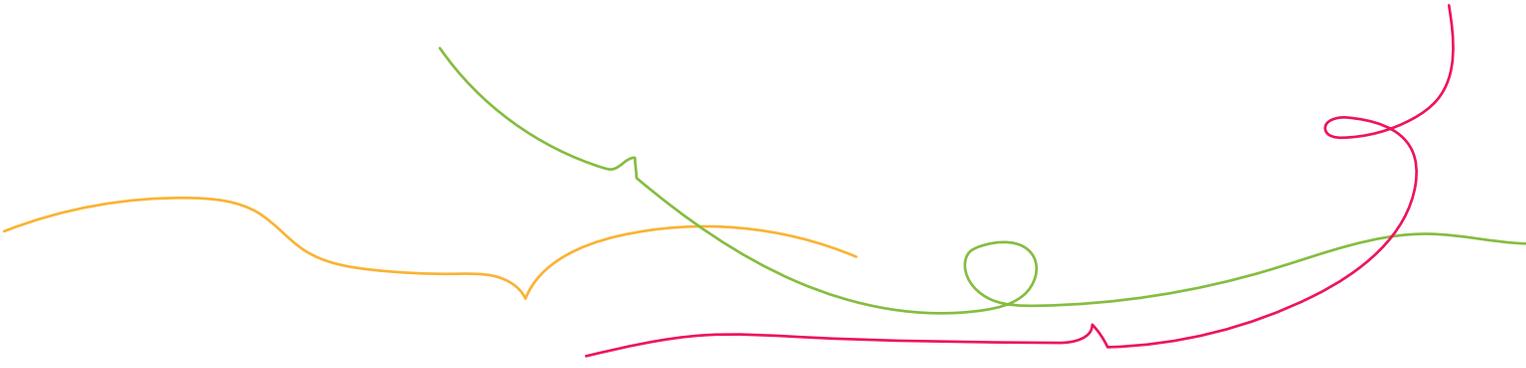
Le premier chapitre définit le modèle des « problèmes épineux » (*wicked problems*), développé par les urbanistes Rittel et Webber dans les années 1970, et montre sa pertinence pour la compréhension des enjeux de l'éducation. Ce modèle décrit des enjeux d'une complexité extrême, impossibles à résoudre de manière définitive. Contrairement aux « problèmes apprivoisés » (*tamed problems*), pour lesquels des spécialistes peuvent s'entendre sur une définition et une solution, les problèmes épineux se distinguent par une absence de consensus sur leur définition, par leur nature évolutive et conflictuelle, ainsi que par le caractère transitoire des solutions qui peuvent leur être apportées. D'une part, des problèmes comme la pauvreté ou les changements climatiques ne peuvent être réglés une fois pour toutes; ils se transforment avec le temps et selon les actions posées pour les réduire. D'autre part, construire un gratte-ciel ou même une ville de gratte-ciels représente un problème apprivoisé parce que les difficultés à résoudre et les solutions à apporter sont connues des spécialistes.

Les problèmes épineux transcendent les approches classiques de résolution comme l'analyse scientifique ou le raisonnement linéaire, qui se heurtent à un obstacle dès la phase de définition du problème. Ainsi, le concept de problème épineux souligne la nécessité de mobiliser le dialogue, la collaboration et l'expérimentation pour aborder les enjeux, malgré l'impossibilité d'apporter des solutions qui mettraient fin au problème. Il offre un cadre permettant de comprendre et de représenter la complexité hors norme de certains enjeux, afin de guider les parties prenantes dans leur gestion. Il s'agit d'une approche réaliste, plutôt que pessimiste, qui met en lumière l'ampleur des défis auxquels les sociétés modernes et leurs gouvernements sont confrontés.

La **pensée systémique** représente un outil incontournable lorsqu'il s'agit d'aborder cette complexité. Contrairement à la pensée analytique, qui décompose un système en ses parties pour le comprendre, elle examine les interconnexions et les dynamiques du système dans son ensemble et permet d'orienter les décisions en tenant compte des finalités recherchées et des leviers qui influencent ce dernier.

Confrontés à des sociétés hétérogènes, les systèmes éducatifs modernes doivent répondre à des attentes complexes et gérer des problèmes épineux. Ceux-ci nécessitent une vision globale, car des solutions isolées peuvent provoquer des effets imprévus. Une approche collaborative mobilisant diverses parties prenantes (gouvernements, communautés, spécialistes, etc.) s'impose pour aboutir à une définition partagée de ces problèmes et des solutions acceptables selon la conjoncture. De nombreux aspects de l'éducation ont été analysés à travers le prisme des problèmes épineux : pédagogie, adaptation scolaire, comportements en classe, accès à l'éducation en région éloignée, prévention du décrochage ou intégration du numérique et évaluation des apprentissages.

Ainsi, **une collaboration entre des organismes ou des personnes d'horizons divers, soutenue par la pensée systémique, représente la manière la plus efficace de gérer les problèmes épineux de l'éducation**, comme l'illustre l'approche du CSE présentée dans le deuxième chapitre.



2 La compréhension de la complexité de l'éducation : le regard du Conseil supérieur de l'éducation

Le deuxième chapitre décrit le regard unique porté par le CSE sur l'ensemble du système éducatif québécois, du préscolaire à l'université en passant par l'éducation des adultes et la formation continue. Il présente également le mode de fonctionnement qui permet au Conseil d'arriver à des consensus entre des membres issus de tous les ordres et secteurs du système éducatif pour produire les avis et les rapports qu'il remet aux ministres de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

L'unicité du regard du CSE découle de sa capacité à examiner le système éducatif, en tout ou en partie, pour comprendre différents problèmes dont les problèmes épineux, ce que l'on pourrait appeler son **regard transversal et systémique**. Reconnu pour sa capacité d'adaptation, sa transparence, son autonomie et son efficacité, le Conseil se compare avantageusement aux organismes consultatifs internationaux. Sa structure garantit la parité hommes-femmes, la diversité et l'inclusion, favorisant des consensus éclairés sur des enjeux complexes. Ses travaux, publiés en toute transparence et accompagnés d'outils de vulgarisation, sont accessibles au grand public.

Le CSE remplit une **triple mission**. Ainsi, il accomplit une mission **démocratique** en intégrant la voix des citoyennes et des citoyens dans ses délibérations, **politique** en prodiguant des conseils aux ministres de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et **éducative** en rendant ses avis et ses rapports accessibles au grand public. Fondée sur trois piliers – les savoirs savants, les savoirs d'expérience et les délibérations démocratiques –, sa méthode de réflexion lui permet d'anticiper et d'aborder avec acuité les enjeux complexes du domaine de l'éducation. De plus, son autonomie organisationnelle et financière lui permet de répondre aux besoins ministériels sans influence politique directe. Ses analyses approfondies donnent lieu à des orientations pertinentes et durables, comme en témoignent ses contributions récentes en ce qui a trait à la pénurie d'enseignantes et d'enseignants, ainsi qu'à l'intelligence artificielle générative en enseignement supérieur. Le CSE incarne donc un modèle d'organisme consultatif capable d'anticiper les défis éducatifs et d'influencer les politiques publiques grâce à sa capacité d'adaptation, à son efficacité et à son ancrage dans la participation citoyenne.

La collaboration entre des parties prenantes aux expertises, aux expériences et aux valeurs diverses pour rechercher des consensus sur les solutions à apporter représente la meilleure manière d'aborder les problèmes épineux. Cette approche décrit également avec justesse le fonctionnement du Conseil supérieur de l'éducation.

3 Les valeurs éducatives du CSE et l'évolution de sa pensée



Le troisième chapitre met en lumière ce que le CSE a accompli en tournant son regard transversal et systémique vers la complexité du système éducatif pendant 60 ans. Il présente un survol de l'évolution de sa pensée articulé autour de ses valeurs fondamentales et de son analyse de la gouvernance du système éducatif. La force de son point de vue unique sur l'ensemble de ce dernier est illustrée par son approche de l'éducation des adultes et de la formation continue.

La mission première du système éducatif nouvellement instauré à partir du milieu des années 1960 était d'augmenter l'accès des francophones, des jeunes des milieux ruraux et défavorisés de même que des femmes à l'éducation, surtout au secondaire et à l'enseignement supérieur. Ces années ont été marquées par des initiatives structurantes : construction d'écoles et de polyvalentes, création des cégeps et du réseau de l'Université du Québec, etc., contribuant à une hausse rapide de la fréquentation scolaire. Les valeurs éducatives premières qui ont guidé alors les travaux du CSE sont la démocratisation et l'accès. Toutefois, l'objectif de l'accessibilité n'était qu'une première étape; la qualité de la formation et la réussite éducative devaient également être au rendez-vous. Les valeurs éducatives du CSE ont évolué pour les inclure. La triade « accès, réussite éducative et qualité » se trouve au cœur de sa pensée depuis la fin des années 1980 et a influencé les réformes entamées dans les années 1990.

Plus tard, le CSE a considéré que l'équité, plus que l'égalité, représentait le moyen de réaliser sa vision, en prônant notamment l'accès aux ressources éducatives en fonction des besoins des apprenantes et des apprenants. Cette évolution reflète une transition majeure : **de l'accès à l'école à une éducation équitable**. Le CSE a donc fait de l'équité un enjeu central. Un rapport complet lui a été consacré, suivi de publications traitant notamment de l'évaluation, du numérique et de l'intelligence artificielle générative en enseignement supérieur sous l'angle de l'équité.

Durant les dernières années, le Conseil supérieur de l'éducation a placé **l'inclusion au cœur de sa vision éducative**, la considérant comme la clé de l'accès universel à l'éducation et de l'équité. L'inclusion ne se limite pas à l'accueil des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, mais s'étend à toute la population scolaire en reconnaissant la diversité des rythmes et des besoins éducatifs. Ainsi, la réussite éducative de chaque individu devient le principal critère de la qualité du système éducatif. Cependant, cette ambition se heurte à plusieurs défis importants dans sa mise en œuvre. Par exemple, la difficulté liée à l'intégration en classe ordinaire des élèves ayant des besoins particuliers complique l'application de la réforme éducative entreprise dans les années 1990 et met en évidence l'adhésion fragile aux principes d'inclusion ancrés dans la justice sociale. Le CSE reconnaît que les défis liés à l'inclusion dépassent le système éducatif et nécessitent des actions larges, notamment en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Toutefois, **l'idéal d'un système éducatif inclusif demeure un objectif central pour le CSE**, avec pour finalité de permettre à chaque individu de **s'accomplir pleinement** grâce à des conditions favorables à la réussite éducative tout au long et au large de la vie.

3.1 Le regard du CSE sur la gouvernance du système éducatif

La vision du CSE sur la gouvernance du système éducatif a évolué avec le développement de ce dernier, passant d'une posture initiale prônant la centralisation des pouvoirs à la décentralisation, puis à une recherche d'équilibre. À ses débuts, le CSE soutenait la centralisation pour coordonner la création du système éducatif public, ce qui a permis d'assurer une certaine égalité dans l'accès à l'éducation à travers le Québec. Toutefois, dans les années 1980, il a milité pour une décentralisation afin d'accroître l'autonomie des actrices et des acteurs locaux, soulignant la nécessité d'une responsabilisation des milieux. Ce mouvement s'est concrétisé dans les années 1990, marquées par des réformes et une répartition accrue des pouvoirs parmi les établissements d'enseignement. Le CSE a alors soutenu une plus grande autonomie des collèges et des universités, mais avec des obligations de reddition de comptes. Il constate aujourd'hui un mouvement de recentralisation, notamment avec la transformation des commissions scolaires en centres de services scolaires, qui a limité l'autonomie des autorités locales durant la pandémie de COVID-19.

En somme, le CSE prône un modèle où l'État définit les grandes orientations et assure la cohérence du système éducatif, tandis que les autorités locales gèrent les services éducatifs au quotidien. Il émet une mise en garde contre un excès d'indépendance des établissements qui pourrait aggraver les inégalités sociales et éducatives, et insiste sur un équilibre entre centralisation et décentralisation pour garantir une gouvernance efficace et inclusive.

3.2 Le regard du CSE sur l'éducation des adultes et la formation continue

Le CSE souligne que la diversité ainsi que la complexité de l'éducation des adultes et de la formation continue dépassent le cadre des systèmes éducatifs formels, complexifiant la gestion de cette offre. Sa commission consacrée à cette question réunit des expertes et des experts aux profils divers qui enrichissent les délibérations, permettant d'intégrer des perspectives variées et contribuant ainsi à une vision plus complète des enjeux de l'éducation des adultes. Sa grande particularité est d'intégrer le secteur non formel de l'éducation des adultes, qui comprend notamment des organismes communautaires. Concernant la **formation continue**, le CSE la considère comme un droit et une responsabilité nécessaire pour répondre aux besoins d'une société du savoir en constante évolution. Cependant, des inégalités subsistent, notamment dans l'expression des besoins et l'accès aux services. De plus, les compétences acquises dans des contextes informels sont difficilement reconnues. Par ailleurs, le CSE plaide pour la normalisation de la **reconnaissance des acquis et des compétences**, sans égard au mode ou au lieu de formation si la personne peut les démontrer rigoureusement.

L'éducation tout au long et au large de la vie représente une autre priorité du CSE, qui propose une vision de l'éducation où les connaissances et les compétences ne sont jamais acquises de façon définitive et où il n'existe plus de voies terminales. L'éducation des adultes doit intégrer cette perspective, prenant en compte non seulement les modes formels, mais aussi les voies informelles comme l'éducation populaire et l'apprentissage autonome. Le système éducatif doit s'adapter aux besoins changeants, et la reconnaissance des acquis et des compétences y joue un rôle crucial. Ainsi, l'éducation des adultes et la formation continue forment un système complexe où la collaboration entre les différents acteurs (secteurs formels et non formels, organismes communautaires, syndicats, etc.) est essentielle. Elle représente bien le type de problèmes épineux que le CSE et ses instances excellent à analyser pour dégager des solutions viables qui sont applicables au contexte québécois.



4 Des enjeux éducatifs qui appellent un regard transversal et systémique

Le quatrième chapitre porte sur des thèmes qui n'ont pas fait l'objet d'une analyse transversale par le Conseil supérieur de l'éducation, mais qui bénéficieraient d'une telle analyse dans le futur, au moyen de collaborations notamment entre l'INEE, le CES et d'autres organismes concernés par l'éducation.

La **socialisation**, une mission essentielle du système éducatif, traverse toutes ses étapes, du préscolaire à l'enseignement supérieur en passant par l'éducation des adultes et la formation continue. Elle s'adapte aux attentes sociales croissantes exprimées par des « éducations à » (la sexualité, l'environnement, la citoyenneté, etc.) au primaire et au secondaire, reflet des défis de concilier des valeurs partagées et une préparation à un avenir incertain. En effet, dans une société de plus en plus diversifiée, l'école doit transmettre des valeurs communes, tout en favorisant le vivre-ensemble et l'inclusion. L'éducation des adultes et l'enseignement supérieur jouent aussi un rôle clé dans l'intégration sociale, notamment en offrant des parcours diversifiés et des politiques d'équité, de diversité et d'inclusion. Ces efforts, combinés à des expériences de socialisation comme les stages ou les activités extrascolaires, contribuent à préparer les apprenantes et les apprenants à la vie professionnelle et sociale. Une réflexion intégrée sur la socialisation à tous les ordres d'enseignement reste essentielle pour mieux remplir cette mission dans une société en mutation.

De plus, dans le contexte québécois, la **littératie** représente un enjeu épineux influencé par des facteurs tels que les pratiques pédagogiques, le contexte familial, le statut socioéconomique et l'évolution des normes sociales. Elle ne se limite pas aux compétences en lecture, en écriture et en expression orale, mais inclut la capacité à comprendre et à utiliser le langage dans divers contextes pour participer pleinement à la société. La diversité linguistique du Québec, avec ses communautés francophones, anglophones, autochtones et allophones, signifie que la question de la littératie n'est pas synonyme de maîtrise du français, bien que celui-ci représente la langue d'usage. En outre, le français constitue un enjeu identitaire important pour les francophones, mais peut être perçu différemment par les autres communautés. Les défis liés à la maîtrise du français demeurent un enjeu qui est exacerbé par les mouvements migratoires, l'évolution des environnements numériques et les attentes de la société. Nombre d'étudiantes et d'étudiants accèdent à l'enseignement supérieur avec des compétences insuffisantes, ce qui nuit à leur réussite et soulève des questions sur les responsabilités en matière de remédiation. Malgré plusieurs réformes, la qualité du français reste une préoccupation récurrente.

Parallèlement, des formes émergentes de littératie, comme la littératie numérique et financière, reflètent les besoins de la société contemporaine. Ces nouveaux défis soulignent l'importance d'une analyse transversale qui permettrait de comprendre les besoins des apprenantes et des apprenants ainsi que d'évaluer la continuité de l'apprentissage du français, de la littératie au sens large et des littératies nouvelles à travers les parcours éducatifs.

Par ailleurs, **l'éducation scientifique** vise à développer des connaissances, un esprit critique et une éthique adaptée aux enjeux contemporains comme la consommation, la santé, l'environnement ou le numérique. Pourtant, le CSE a observé que les sciences ont longtemps été reléguées au second plan, surtout au primaire, au profit du français et des mathématiques. Malgré les réformes, les programmes d'enseignement des sciences restent souvent complexes et peu accessibles. Le CSE souligne l'importance de mettre à jour ces programmes pour suivre les transformations scientifiques et technologiques, tout en intégrant des enjeux comme les changements climatiques et la culture numérique. Au collégial, la pensée critique et les compétences numériques sont cruciales, mais des lacunes subsistent dans les acquis réalisés au secondaire en comparaison de ce qui est attendu. Les universités, responsables de la production scientifique, doivent mieux vulgariser leurs recherches financées par des fonds publics pour les rendre accessibles au grand public. Ce continuum éducatif, débutant dès l'enfance, repose sur une initiation à la méthode scientifique et une meilleure articulation entre les niveaux scolaires. Le développement d'une littératie scientifique doit être transversal, favorisant à la fois des bases solides pour l'ensemble des apprenantes et des apprenants de même qu'une préparation avancée pour les futurs spécialistes. Cette approche soutient une citoyenneté informée et responsable face aux défis croissants d'une société scientifique et technologique.

Enfin, **l'éducation autochtone**, longtemps marginalisée, est désormais un enjeu reconnu, notamment grâce à la Commission de vérité et réconciliation du Canada, qui a dénoncé le rôle des pensionnats autochtones dans l'assimilation des Premiers Peuples. Malgré la création du Comité sur l'éducation autochtone en 2022, le CSE n'a pas eu l'occasion de développer son analyse de ces enjeux, freiné en partie par la gouvernance complexe de l'éducation autochtone, répartie entre les gouvernements fédéral et provincial, les conseils de bande et les commissions scolaires autochtones. Par exemple, les commissions scolaires crie et inuit (Kativik Ilisarniliriniq), ainsi que l'École des Naskapis, offrent des programmes adaptés à la langue et à la culture autochtones tout en suivant les normes provinciales, tandis que les écoles non conventionnées, sous la responsabilité des conseils de bande, manifestent la volonté de faire reconnaître leurs enseignements par les systèmes éducatifs provinciaux. En milieu urbain, les jeunes Autochtones qui fréquentent les écoles du système scolaire québécois sont soutenus par les Centres d'amitié autochtones, qui offrent de l'aide aux devoirs et de l'accompagnement scolaire. Plusieurs enjeux uniques à l'éducation autochtone sont néanmoins couverts par le mandat du CSE et concerneront aussi l'INEE et le CES. La sécurisation culturelle, essentielle pour garantir un environnement éducatif respectueux des cultures autochtones, en est un. Elle exige des efforts institutionnels et une formation du personnel pour créer des milieux inclusifs et adaptés. À l'enseignement supérieur, les défis à relever incluent l'éloignement, le déracinement culturel et l'accès limité à des services adaptés. Les Autochtones restent sous-représentés dans l'enseignement supérieur, malgré des initiatives comme le Collège Kiuna et les programmes Tremplin DEC. Une sensibilisation culturelle élargie dans le système éducatif québécois est cruciale pour respecter les cultures des Premiers Peuples et surmonter les défis éducatifs. Une approche concertée mobilisant divers acteurs sociaux est indispensable dans le traitement de ces enjeux complexes.



5 Orientations

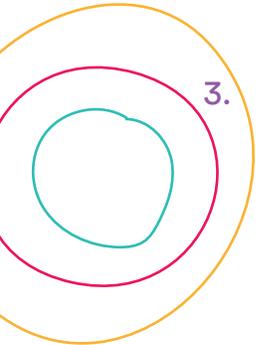
En 60 ans, le Québec est passé d'une société historiquement sous-scolarisée à une société largement scolarisée dans laquelle les attentes de la population envers le système éducatif sont immenses, mais également variées et parfois contradictoires. Ces attentes sont liées au bien-être, à la performance scolaire, à la préparation à la vie adulte, à la promotion de la culture et aux besoins de l'économie dans un contexte global de changements sociaux, économiques et climatiques accélérés. Fort de sa longue et fructueuse expérience, le CSE estime que la réflexion sur l'avenir de l'éducation au Québec doit tenir compte des quatre orientations qui suivent.

1. Reconnaître la complexité « épineuse » d'un système éducatif universel et inclusif fondé sur des valeurs, de même que des politiques, et qui doit pouvoir s'appuyer sur les connaissances issues de la recherche et l'expertise issue de la pratique

La démocratisation du système éducatif québécois demeure un projet inachevé qui est confronté à une complexité croissante. Les défis contemporains, qualifiés de « problèmes épineux », nécessitent une approche qui reconnaît le caractère temporaire des solutions à leur apporter, en visant à minimiser les effets négatifs, tout en maximisant les impacts positifs des différentes actions. Articuler les savoirs issus de la recherche et de la pratique tout en tenant compte de contextes sociaux diversifiés représente une approche judicieuse. Le CSE insiste sur l'importance de bâtir un système éducatif universel et inclusif valorisant l'équité et l'inclusion des apprenantes et des apprenants. La collaboration entre spécialistes et parties prenantes de divers horizons est indispensable pour établir un consensus, même temporaire, sur les orientations éducatives, favorisant ainsi des avancées durables en matière de politique éducative.

2. Concilier l'accessibilité, l'inclusion et la réussite éducative avec la performance des apprenantes et des apprenants, ainsi que du système éducatif

La vision adoptée par le CSE pour le système éducatif québécois repose sur des valeurs humanistes d'accès et d'inclusion visant à favoriser la réussite éducative et l'épanouissement humain. Pour le Conseil, un système performant tire tout le monde vers le haut avec des exigences élevées. Pour l'appareil gouvernemental, dans une logique de gestion axée sur les résultats, la performance signifie l'atteinte d'objectifs démontrée par des indicateurs qui représentent plutôt la réussite scolaire eu égard aux notes et à la diplomation, et moins les aspects sociaux et développementaux de la réussite éducative. Le CSE propose de conjuguer ces dimensions en favorisant une éducation



de haute qualité et inclusive, tout en établissant des indicateurs de performance pouvant refléter la complexité de la réussite éducative dans ses dimensions intellectuelles, sociales et affectives. Une telle approche contribuerait à renforcer le consensus social autour des valeurs éducatives et des finalités du système.

3. Révéler l'invisible : reconnaître les enjeux spécifiques à l'éducation autochtone

L'éducation autochtone nécessite une meilleure visibilité et une analyse approfondie de ses enjeux spécifiques, qui comprennent notamment la sécurisation culturelle, essentielle pour les apprenantes et les apprenants autochtones qui évoluent en situation minoritaire au sein du système éducatif québécois, et l'accès aux études supérieures. Le futur Conseil de l'enseignement supérieur devra poursuivre ces travaux en collaboration avec les organisations autochtones, en intégrant leurs enjeux à tous ses mandats pour promouvoir un accès équitable à l'éducation et une meilleure compréhension des besoins propres aux communautés autochtones et aux individus faisant partie des Premiers Peuples. L'intérêt de la conservation d'un comité sur l'éducation autochtone au CES ne fait pas de doute.

4. Affirmer le besoin de collaboration entre les parties prenantes représentant l'ensemble du système éducatif, ainsi que les acteurs sociaux en lien avec l'éducation et les ministères concernés, pour agir sur les problèmes épineux de l'éducation

L'importance d'une approche collaborative et démocratique intégrant savoirs savants et savoirs d'expérience s'impose pour l'élaboration d'orientations élevées pour le système éducatif québécois. Même si le nombre, la mission ou les mandats des organismes consultatifs peuvent changer, il est crucial de maintenir la capacité d'aborder toute la complexité épineuse des problèmes qui dépassent le système éducatif. À l'avenir, les nouveaux organismes consultatifs devront exercer leurs mandats dans cet esprit, en favorisant une gouvernance basée sur des indicateurs holistiques et des collaborations intersectorielles pour faire face aux défis complexes liés à l'éducation et qui, parfois, dépassent celle-ci pour toucher d'autres enjeux sociaux comme l'emploi, la pauvreté et l'innovation.

La société contemporaine accueille la diversité des valeurs et des opinions davantage que les sociétés précédentes. Il en résulte un besoin accru de comprendre les différentes visions de l'éducation qui cohabitent et de dégager des consensus, même temporaires, sur les finalités du système éducatif, entre la recherche de performance et l'idéal d'équité. L'expérience du CSE montre qu'il est encore possible, dans notre société plurielle, d'arriver à des consensus entre des personnes aux expertises, aux valeurs et aux formations différentes quand elles partagent un objectif commun. Lorsque le CES et l'INEE seront officiellement en fonction, leurs efforts combinés seront nécessaires pour conseiller les ministres de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, afin de consolider et d'actualiser le système éducatif universel du Québec aussi souvent qu'il le faudra, en fonction de l'évolution des connaissances, des attentes sociales et des valeurs.

50-0811-SO

**Conseil supérieur
de l'éducation**

Québec 

   @csequebec
cse.gouv.qc.ca